



Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry **Département de l'Indre**

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.2.3. Règlement graphique CHATILLON-SUR-INDRE Sud-Ouest

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêté du _____ du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Le Président
Gérard NICAUD

Zones	Secteurs	Définitions
Urbain	Ua	Centre ancien à l'extérieur de l'enceinte castrale historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien dans des axes de voirie
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en périphérie des centres-villes
	Ua	Quartier ou petit ensemble urbain récent, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
	Uj	Secteur de jardins en zone urbaine
	Uj	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	Uj	Secteur destiné aux activités économiques
	Uj	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	Uj	Utilisation future à caractère résidentiel
	Uj	Utilisation future pour les activités économiques
Agriculture	A	Zone agricole
	Ah	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Aa	Secteur agricole petit urban ou des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat existant et limités aux activités de maraîchage
	Ap	Secteur agricole à forte valeur paysagère à protéger
	Ay	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	Nf	Secteur de l'Église de l'Indre
	Nf	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nh	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Nj	Secteur de jardins en zone naturelle
Naturels et forestiers	Nh	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les logements de loisirs et de tourisme
	Nh	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour le sport motorisé de loisirs
	Nh	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	Ni	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et récréatives
	Ni	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et récréatives
	Nj	Zone naturelle des vallées affluentes de la rivière Indre ou d'autres bassins versants
	Ny	Secteur de table et de capacité d'accueil limitées pour des activités isolées non agricoles ou forestières
	Ny	
	Ny	
	Ny	

N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	SURFACES	RÉPARTITION AU PROJET DE
1	Emplacement du chemin rural reliant la rue des Sablons de Bessange à l'axe communal n°7	581 m²	Commune
2	Création d'un accès à la zone de la Pierre Plate afin de desservir la zone par une voie locale (DAD) - voir de Bessange	2 013 m²	Commune
3	Prolongement de la rue Jean Giraudou afin de créer une connexion entre le hameau de Bessange et la zone des Bessanges	89 m²	Commune
4	Aménagement de l'implantation du chemin rural des Clouaires et de la route de Mazières-en-Berry - Création d'un accès à la zone des Bessanges	2 182 m²	Commune
5	Emplacement du chemin de l'Agulain (axe communal n°7)	633 m²	Commune
6	Chemin d'une longueur de 1,50 mètres le long du lotissement des Bessanges	473 m²	Commune
7	Emplacement de la rue des Terres de la Bellelire (axe communal n°18) à 50 mètres de l'axe	93 m²	Commune
8	Liaison de desserte de la partie arrière de l'hôpital de Châtillon-sur-Indre	678 m²	Commune
9	Continuité du chemin de vallée le long du canal en direction de la zone des Bessanges	1 360 m²	Commune
10	Création d'un passage de 3 mètres en prolongement de l'axe communal n°18 pour accéder à une parcelle	427 m²	Commune
11	Continuité de cheminement le long de l'Indre entre l'axe de la Halle et le Moulin de la Grange	7 653 m²	Commune
12	Continuité de cheminement le long de l'Indre entre le Moulin de la Grange et le pont de Torrey	6 798 m²	Commune
13	Continuité de cheminement de la voie communale du Moulin de la Grange vers les Clouaires	2 578 m²	Commune
14	Acquisition du canal latéral à l'Indre au niveau de la Forge jusqu'à la limite communale avec Clion-en-Indre	34 027 m²	Commune

Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la haie à préserver.

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A

Limite et désignation de la zone ou du secteur : N

Emplacement réservé et numéro d'opération

Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue)

Rue ou partie de rue à règlement particulier

Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage

Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants

Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU

Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménager) accordé

Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres

ELEMENT A PRESERVER

Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie

Environnement : bois

Paysage : espace vert urbain

Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé

Paysage : élément bâti

Environnement (hydraulique) : fossé

Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)

Bâtiment agricole

Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)

FC / PA / DPA

